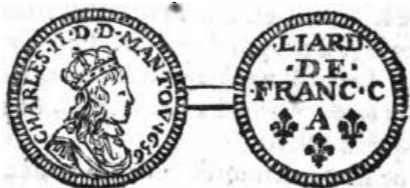


Naitre avec la brillante aurore ;  
 Mais victime du tems , elle perd sa couleur ;  
 Elle a péri ; nous la pleurons encore ,  
 Ce que vous eûtes de mortel ,  
 Hélas ! adorable Princesse ,  
 Devoit un jour être offert à l'Autel ;  
 Mais la vertu , mais la sagesse ,  
 Qui vous ont consacré nos pleurs ,  
 Vous feront à jamais revivre dans nos cœurs ;



L E T T R E

*A M. Remond de Sainte Albyne , sur une  
 Monnoye singuliere ,*



**T**rouvez bon , Monsieur , que je me  
 serve de la voye du Mercure pour  
 demander l'explication d'une Pièce que je  
 possède dès le tems que j'étois écolier ,  
 c'est-à-dire il y a bien 35 à 36 ans ; c'est  
 par elle que j'ai commencé mon petit Mé-  
 dailier. Cette Médaille , s'il est permis de

la nommer ainsi, n'est ni Egyptienne ni Hébraïque; si elle étoit telle, je n'y connoitrois rien, si elle étoit Grecque, j'en connoitrois tout au plus les lettres, desquelles j'ai oublié l'assemblage; elle est donc Romaine, vont s'écrier Messieurs les Antiquaires; voyons, est-ce une Médaille Consulaire? est-elle des premiers Empereurs ou du bas Empire? est-elle d'or ou d'argent? est-elle en grand ou petit bronze? a-t-elle un beau vernis? est-elle empreinte de la précieuse rouille? ou enfin est-elle fruste?

Rien de tout cela, Messieurs. C'est donc une Médaille Papale? point du tout, c'est une pièce de monnoye de France, de laquelle le Blanc, en son *Traité Historique*, n'a pas jugé à propos de parler. Pour finir, c'est un *Liard* & un *Liard de France*, frappé en 1656, marqué à la lettre A, & par conséquent à Paris.

Or ce *Liard* extraordinaire, le voilà, je vous l'envoie, Monsieur, je m'en dépouille en faveur du Public, vous le ferez graver, si vous le jugez à propos.

N'allez pas croire pourtant que je vous fasse un grand sacrifice, car il est bon de vous dire que cette Pièce n'est pas aussi rare que l'est un *Othon*, un *Pertinax*, ou un *Pescennius Niger*. Non, Monsieur, il n'est

pas absolument bien difficile d'en trouver de semblables dans le commerce, & j'aurois pû, depuis que j'ai celle-là, lui donner une trentaine de compagnes, mais néanmoins peu ou point d'aussi lisibles.

Vous voyez, Monsieur, qu'il n'y a rien d'extraordinaire dans ce Liard du côté où l'on lit, Liard de France, & où l'on voit au-dessous un A entre trois Fleurs de Lys, sinon qu'il y a un point après le C du mot Franc, & un O au lieu d'E, qui semble suivre ce point. On pourroit dire que ce que je prends pour un O, est un petit e; cela peut être, mais ce qu'il y a de vrai, c'est que sur les Liards de Louis XIV du même tems, l'E qui finit le mot France, est un grand E, sans qu'il y ait de point entre le C & l'E; voila toute la différence des autres Liards à celui-là de ce côté.

A l'égard du côté de la tête (voici l'extraordinaire) & sur quoi on demande une explication, ce n'est pas Louis XIV, lors regnant, qui y est représenté; c'est Charles II, Duc de Mantoue, couronné de sa Couronne Ducale, fermée par le mont Olimpe, & on lit autour du buste Charles II. D D. Mantou, 1656.

Quel droit avoit donc Charles II, Duc de Mantoue, de faire frapper des Liards en France en 1656, ou s'il les faisoit frap-

per à Mantoue, quel droit avoit-il d'y faire mettre *Liard de France*?

Les faisoit-il fabriquer dans la Principauté d'Archés, dont Charleville est la Capitale; c'est ce que j'ignore. Cette Principauté n'appartenoit-elle pas dès-lors à Anne de Gonzague, Princesse Palatine, sa tante? & n'est-ce pas par le mariage de sa fille Madame la Princesse Anne Palatine de Baviere avec Henri-Jules de Bourbon, Prince de Condé, que cet État a passé dans la Maison de Condé? En un mot quel droit avoit le Duc de Mantoue de faire mettre son effigie sur une monnoye de France?

La curiosité sur les petites choses peut produire des remarques intéressantes pour l'Histoire; celle-ci me paroît de ce nombre. Si Messieurs de la Monnoye ont autant d'empressement pour satisfaire la curiosité du Public, que j'en viens de donner à quelques Lecteurs, j'espère qu'il sera bien-tôt satisfait, & ils en sont très-humblement priés. Je suis très-parfaitement, &c.

○ B S E R,



## OBSERVATION

*Sur Martial d'Auvergne, ancien Poëte  
de Paris.*

**I**L est certain, Monsieur, que la Croix du Maine s'est trompé en parlant de Martial d'Auvergne, fameux Poëte François du quinzième siècle, lorsqu'il a assuré que ce Poëte mourut à Paris d'une fièvre chaude, & qu'il se précipita dans l'eau, étant pressé de la fureur de son mal.

M. l'Abbé Goujet, en son dixième tome de la Bibliothèque Française, a bien fait, pour montrer l'erreur de cet Ecrivain, de produire le morceau de la Chronique de Louis XI, d'où il avoit puisé quelque chose de cette Histoire. Il y est marqué en effet qu'en 1466 un jeune homme, nommé Martial d'Auvergne, Procureur au Parlement & Notaire au Châtelet de Paris, ayant perdu l'esprit vers la Saint Jean, au tems que les fèves fleurissent, se jetta par la fenêtre de sa chambre dans la rue, se rompit une cuisse, se froissa tout le corps, & fut en grand danger d'en mourir. M. Goujet se contente d'inferer de ces dernières paroles de la Chronique, que d'Auvergne ne mourut pas de sa chute; &

G

sur ce que dans une édition de cette Chronique, donnée en 1558, les titres de Procureur & Notaire ne se trouvent point spécifiés à l'article de ce fait, il en conclut que ce ne peut être que par conjecture que la Croix du Maine a pensé que le fait rapporté en cet endroit concernoit le Poëte Martial d'Auvergne.

C'est un malheur à la Croix du Maine de s'être contredit dans cette occasion, puisque malgré ce qu'il a avancé, que d'Auvergne mourut de la chute, qui étoit arrivée en 1466, il le fait vivre encore en 1483. Mais aussi je ne pense pas qu'il faille lui donner tout le tort, lorsqu'il assure en général que c'étoit à un Poëte de ce nom, qu'étoit arrivé le malheur de s'être jetté par une fenêtre dans la chaleur d'une fureur. D'Auvergne étoit jeune lors de cet événement; le Chroniqueur l'assure en termes formels. Il est également certain qu'il fut Notaire au Châtelet. J'ai vû des Actes d'environ l'an 1455 ou 60, signés, *d'Auvergne*, & passés par devant lui (Martial d'Auvergne) & Jean Larchier, Notaires au Châtelet. De plus, M. Goujet ne pouvoit-il pas recourir à d'autres éditions qu'à celle qu'a donnée Denis Godefroy de la Chronique de Louis XI, vulgairement (mais mal-à-propos) appelée *scandaleuse*? En re-

montant à celle d'Antoine Verard de l'an 1500, qui est la plus ancienne, & qui se trouve jointe aux Chroniques Martiniennes en lettres gothiques *in folio*, il y auroit trouvé à l'an 1466, mot pour mot l'histoire de la frénésie de Martial d'Auvergne, aussi-bien que la note de son mariage tout récent avec une des filles de Jacques Fournier, Conseiller au Parlement, telle que Godefroy & autres l'ont publiée, avec la différence cependant que dans cette édition le récit ne finit point par ces mots, & fut en grand danger de mourir; mais qu'on y lit deux ou trois lignes de plus, sçavoir, & fut en grand danger de mourir, & depuis persévéra longuement en ladite frénésie, & après ce revint & fut en son bon sens.

Rien n'empêche donc de croire que Martial d'Auvergne de la Chronique, & le Poète qui a composé les *Vigiles de Charles VIII*, n'est qu'un seul & même homme qui a pû continuer & perfectionner son ouvrage, lorsqu'il fut revenu en son bon sens, tant sous Louis XI, que sous Charles VIII, avant que de le faire imprimer. J'abandonne ceci aux réflexions des Lecteurs, Au reste ceux qui ne peuvent se procurer tous les anciens Poètes François, ont obligation à M. Goujet de leur avoir

## 148 MERCURE DE FRANCE.

fait connoître les fragmens où, d'Auvergne décrit les abus & défordres qui regnoient dans la Littérature de ces tems-là ; par exemple ; que les Bibliothèques des Monastères étoient devenues des Faulconneries ; que les jeunes Légistes, qui revenoient de l'Université d'Orléans, n'y avoient appris autre chose, sinon à *bien jouer des flutes, &c.* De pareilles circonstances n'auroient pas, sans doute, été oubliées par ceux de nos modernes, qui se sont proposé de représenter l'état des sciences en France durant le quinzisième siècle.

Les mots des Logogryphes du Mercure d'Août, sont *Carême, obscurité & Papillon.* On trouve dans le premier *arme, rame, arce, mer, Cam, mere, Carme & crème.* On trouve dans le second *écrou, buis, rébus, souci, osier, bruit, cours, estoc, Curé, fort, bois, Cité, Cour, Turc, tour, troc, broc, but, roc, soc, sot, rut, rot, suc, ris, écu, cor & rit.* On trouve dans le troisième *Pin, Lion, Lyon, Lapin, pion, Lapon, poli, Nil, Po, pain, Saint Lô, Saint, Lin, lin, Lia & ail.*





E N I G M E.

**J**E ne tiens point de la balcine ,  
 Ne ressemble pas au goujon :  
 Mais j'ai sept lettres dans mon nom ;  
 Ainsi que ces habitans de la liquide plaine.  
 Je suis être , qui dis\* & le mal & le bien ;  
 Assez souvent , porte sur rien ,  
 Sur rien ? Non , c'est trop peu , mais sur nulle  
 matiere.

**J**e fais sur le vaste Océan ,  
 Ou bien sur la mer du Sultan ,  
 Tant est ma nature legere ,  
 Autant de chemin qu'un vaisseau ;  
 Quand il suivroit le vol du plus subtil oiseau.  
 Je suis en France , en Italie ,  
 A Vaugirard , en Laponie ,  
 Et toujours le même en tous lieux.  
 Rien ne peut éviter mes yeux ;  
 J'arrête une main parricide ;  
 Je romps les desseins d'un perfide ,  
 Je rends meilleur l'homme de bien ,  
 Et quelquefois bon sujet , un vaurien.  
 Je fais encor bien autre chose ;  
 Mais j'en dirois trop , bouche close.



## L O G O G R Y P H E.

**S**I jamais tu te vois sur l'inconstant Néptune,  
Fui-moi e par moi l'on perd la vie ou la fortune.  
De mes pieds si tu veux retrancher le dernier,  
Sous un nom féminin, je suis encor moi-même.

Si le second précède le premier,  
Les autres à l'écart, par mon pouvoir suprême,  
Je tiens lieu de beauté, d'esprit, de vertu même.

Je renferme encor dans mon sein  
Une note, un instrument rauque,  
Une terre jaunâtre, un Saint  
Que pour un fléau l'on invoque :  
Cette amante, qui d'une tour  
Se lança dans la plaine humide,  
Appercevant le corps livide  
De son amant privé du jour :  
Une Nymphé, dont le cœur tendre  
Ne fut payé d'aucun retour ;

Et qui gémit souvent d'un malheureux amour ;  
Comme en la consultant on peut encor l'entendre.  
Enfin pour peu, Lecteur, que tu sois attentif,  
Tu peux dans un, deux, trois, voir mon dimi-  
nutif.

*Brunet, de Dijon.*

AUTRES.

**M** Affe brute & fans agrément,  
 Au sortir du fein de ma mere,

Sous les efforts de l'art j'éprouve d'ordinaire  
 Le plus superbe changement.

Même sans m'exalter plus qu'il n'est nécessaire,  
 Je puis dire, Lecteur, qu'aux yeux de l'Univers  
 J'offre encor tous les jours cent chefs-d'œuvre  
 divers.

La veille de certaine Fête,  
 Je péris par le feu, si tu tranches ma tête.  
 Prends trois de mes pieds, sur mes flots  
 L'on est en grand danger pendant une tempête;  
 Combinant autrement, tu peux des matelots  
 Trouver en moi le commun ustensile:  
 Une substance: un instrument utile  
 Au supplice d'un scélerat:

Ce qu'un guerrier doit porter au combat:  
 Chose aussi peu commune aux champs que dans  
 la Ville:

Un endroit où l'eau ne vaut rien:  
 Enfin certain sujet d'un Monarque Indien.

*Par le même.*

## A U T R E.

**J**E sois un séjour renommé ;  
 Dans mon riche sein tout abonde ;  
 A mon aspect l'œil est charmé ;  
 Je suis rempli du plus beau monde.

Mes quatre premiers pieds présentent un talent,  
 Qu'on ne peut acquérir, s'il ne vient en naissant ;  
 Trois autres en suivant, une plante très-forte,  
 Qui souvent à pleurer nous porte.

Ceci n'est-il pas singulier ?

Je montre encor sur mer un espace de terre ;  
 Je contiens de l'esprit l'aliment nécessaire ;

La femelle du sanglier ;

Une femme prostituée.

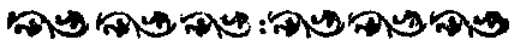
Et chez les Turcs enfin un endroit enchanteur ;

Où vous, ainsi que moi, Lecteur,  
 Voudriez-bien, je crois, avoir entrée.

J. F. Guichard.

Fait à Versailles, ce 30 Juillet 1749.





NOUVELLES LITTERAIRES,  
DES BEAUX-ARTS, &c.

**L**A GRANDEUR DE DIEU *dans les mer-  
veilles de la Nature.* Poëme, par M.  
*Dulard*, de l'Académie des Belles Lettres  
de Marseille. *A Paris*, chez *Dessaint &  
Saillant*, rue Saint Jean de Beauvais,  
1749. Avec Approbation & Privilège du  
Roi.

Chanter la grandeur de l'Être suprême,  
peindre les merveilles que nous offre le  
spectacle de l'Univers, voilà sans doute  
les deux objets les plus nobles que la Poë-  
sie puisse se proposer. Non-seulement il  
n'est point de sujet plus propre à fournir  
des idées sublimes, mais il n'en est point  
de plus fécond. Où trouver une source  
plus inépuisable de tableaux frappans &  
variés, que dans les ouvrages de l'Auteur  
de la Nature ?

M. *Dulard* ne s'est point dissimulé que  
si le champ étoit vaste, il étoit rempli de  
beaucoup d'épines. Mais la richesse & la  
beauté de la matière l'ont étourdi sur les  
difficultés. Son ouvrage, à ce qu'il nous  
annonce, a été composé parmi des alter-

natives de courage & de crainte, de vigueur & de lassitude. Enfin d'efforts en efforts, il a été achevé. » Je ne sçais, dit » l'Auteur, si le Public désapprouvera l'exécution, ou s'il daignera la mettre au » rang de ces succès inespérés, qui sont » moins dûs à la capacité qu'à une heureuse audace. Le prompt débit de la première édition de ce Poëme doit avoir tiré M. Dulard de son incertitude, & est une preuve du jugement favorable qu'on a porté de son ouvrage.

LES VIES DES HOMMES ILLUSTRES de la France, continuées par M. l'Abbé Perau, Licencié de la Maison & Société de Sorbonne. Tome XVII. A Amsterdam, & se vend à Paris, chez le Gras, Grande Salle du Palais, à l'É. Couronnée, 1749, in-12. pp. 567, sans y comprendre la Table des matieres.

Ce volume est un des plus intéressans de tous ceux qui composent jusqu'à présent la suite des vies de nos Hommes illustres. On n'en sera pas surpris, quand on sçaura qu'il contient la vie du fameux Duc de Guise le Balafré.

Les grandes qualités & les vices brillans de cet illustre audacieux; ses attentats & sa fin tragique, forment un des morceaux les plus curieux de notre Histoire. M.

l'Abbé *Perau* n'a négligé aucune des recherches, qui pouvoient ajouter quelque prix à son ouvrage. Il a rassemblé avec soin plusieurs anecdotes, éparfles de côté & d'autre, & dont la lecture ne peut être qu'agréable.

HISTOIRE DE PIRRHUS, *Roi d'Epire*. Par M. *Jourdan*. A *Amsterdam*, chez *Pierre Mortier*, 1749. Deux volumes in-12. Le premier volume pp. 375, & le second 486, en y comprenant les Tables.

Il y a quatre ans qu'il parut à Londres un Livre, sous le titre de *Voyages & Expéditions de Pirrhus*. Cet ouvrage, qui n'est qu'une espèce de Roman politique, a fait naître à M. *Jourdan* l'idée de composer l'Histoire d'un Prince, à qui les Romains ont dû les premières connoissances qu'ils ont acquises dans l'art militaire. M. *Jourdan* avoue qu'il y a dans son premier volume bien des choses qu'il doit à l'Auteur du Livre imprimé en Angleterre. Dans le second volume, qui renferme particulièrement la vie de Pirrhus, il s'écarte totalement de la route qu'a suivie le premier Ecrivain. Non content de corriger les fautes, il supplée aux omissions, & il s'étend considérablement sur plusieurs faits qui méritoient d'être approfondis. Glau-

cias, pere de Pirrhus, ayant été détrôné pour avoir voulu soutenir les intérêts d'Olimpias après la mort d'Alexandre, & Pirrhus ayant été mêlé dans les guerres des successeurs de ce célèbre Conquerant, M. Jourdan ne pouvoit guères se dispenser d'entrer dans plusieurs détails qui concernent Alexandre, & même Philippe. Il a abrégé ces détails autant qu'il a pû, & il en a usé de même pour tout ce qui n'étoit pas intimement de son sujet. Par une licence qu'on ne se permet ordinairement que dans les ouvrages de fiction, il place une partie de ces recits dans la bouche d'un des personnages qu'il fait paroître sur la scène. Il essaye de justifier par plusieurs raisons l'innovation qu'il veut introduire à cet égard dans le genre historique.

HISTOIRE d'ARISTOMENE, *Général des Messeniens*. Avec quelques réflexions sur la Tragédie de ce nom. Par le même Auteur, 1749.

Tout ce qui regarde ici la vie d'Aristomene, est puisé dans Pausanias, & quelquefois M. J. emprunte même les expressions de la Traduction faite de cet Auteur par l'Abbé Gedoyh, mais pour l'ordinaire il est plus vif & plus ferré que son modèle.

La critique qu'il fait de la Tragédie,



dont Aristomene est le Héros, paroît bien severe à la plûpart des Lecteurs. Selon lui, le sujet de cette piéce n'est pas fondé; les trois premiers Actes sont vuides d'action, & ne se soutiennent que par quelques maximes imposantes; le quatrième est fort découfu, & le cinquième beaucoup trop chargé de récits.

RECUEIL de plusieurs Piéces d'éloquence & de Poésie, présentées à l'Académie des Jeux Floraux, l'année 1749, avec les Discours prononcés dans les assemblées publiques de l'Académie. *A Toulouze*, chez Claude-Gilles *Lecamus*, seul Imprimeur du Roi, & de l'Académie des Jeux Floraux. Avec Privilége du Roi.

L'Ode, qui a remporté le premier Prix de Poésie, est de M. de *Marmontel*, & elle a pour sujet la Chasse. M. *Chalamont-de-la-Visclede*, Secretaire de l'Académie de Marseille, est Auteur du Discours qui a été couronné, & dont le sujet étoit, *les Richesses sont-elles un écueil plus dangereux pour la vertu, que la pauvreté?*

DICTIONNAIRE UNIVERSEL de *Mathématiques & de Physique*, contenant l'explication des termes de ces deux Sciences & des Arts qui en dépendent, &c. Par M. *Saverien*, Ingénieur de la Marine. *A Paris*, chez Jacques *Rollin* & Charles-Antoine

## 198 MERCURE DE FRANCE.

Jombert, Avec Approbation & Privilège.

On publiera l'année prochaine ce Dictionnaire, & il formera deux volumes in-4°. Nous avons promis d'inferer dans le Mercure quelques uns des articles, dont cet ouvrage est composé, & nous allons satisfaire à notre engagement.

**ATT.** Attraction. Terme de Physique : l'action d'attirer. Kepler est le premier, qui a établi une loi d'Attraction dans tous les Corps. M. Frenicle l'admettoit aussi; & M. Roberval la définissoit: *Vim quandam corporibus insitam, quâ partes illarum in unum corpe affectent.* Suivant Newton, l'Attraction est une propriété inséparable de la matière, par laquelle elle est unie, & tend à s'unir (*quâ corpora ad se mutuo tendant*). Pour concevoir cette Attraction mutuelle & réciproque dans les Corps, il faut leur supposer une vertu ou faculté *Attractive*. Cette vertu est sans doute une des qualités occultes. Descartes, qui ne les vouloit pas reconnoître, avoit aussi banni de la Physique & l'Attraction & le Vuide, & on les en croyoit bannis pour toujours, lorsque le grand Newton les rétablit d'une façon nouvelle, & armés, comme le dit agréablement M. de Fontenelle, d'une force dont on ne les croyoit pas capables (*Suite des Eloges des Acad. Eloge de Newton*).

Kepler avoit observé, que la Force qui empêche que les Corps célestes suivent dans leurs Mouvements la Ligne droite, avoit une action variable selon les différentes distances, & cela en raison renversée du Carré des distances au Centre de leur Mouvement. En sorte que si un Corps est trois fois plus éloigné, la Force Centrale ou Cen-

tripete, Force qui retire le corps vers son centre, est neuf fois moins forte.

2. *Newton* est parti de là. Abstraction faite de cette loi & de ce principe, il a cherché dans les Phénomènes le principe. Au lieu de supposer que les Planètes pesent ou sont attirées par le Soleil, en raison renversée du Carré de leurs distances; pour expliquer le cours des Planètes, le Philosophe Anglois a au contraire du cours déduit la loi. Ce grand Homme a démontré, que les Planètes ne peuvent décrire un Ellipse, dont le Soleil occupe l'un des Foyers, que leur *Attraction* ne varie dans la raison inverse du Carré des distances. Cette loi a lieu dans tous les Corps qui décrivent par leur mouvement cette Courbe.

Cela une fois démontré, *M. Newton* en a conclu, que les Corps pesent les uns sur les autres, & qu'ils s'attirent réciproquement en raison de leur masse. Et quand ils varient dans le même tems; qu'ils tournent vers un Centre commun; qu'ils sont attirés & qu'ils s'attirent, leurs Forces *Attractives* varient dans la raison renversée des Carrés de leurs distances à ce Centre. Tel est le fond de son Système, celui de son grand Ouvrage des principes; &, pour tout dire, tel est le triomphe de l'*Attraction*.

Un fameux disciple de *Newton*, *M. de Maupertuis*, a encore recherché sur cette Démonstration; il a osé sonder les vûes du Créateur. De toutes les loix générales qu'il a dû choisir, dit-il, la plus simple a sans doute été préférée. Or, cette simplicité est renfermée dans la loi de l'*Attraction*. Celle-là seule, suivant le calcul du Président de l'Académie de Berlin, réunit l'avantage de la diminution des effets, avec l'éloignement des causes. C'est pousser loin les recherches, & les pousser

tout à la fois d'une façon bien hardie & bien ingénieuse. *Mémoire de l'Acad. 1732.*

3. Quelque puissante que soit la démonstration de *Newton*, & quelque victorieux que puisse être le raisonnement de *M. de Maupertuis*, l'*Attraction* n'est point généralement admise. La cause de cette *Attraction* est bien moins sensible que l'effet qu'on lui attribue. Encore cet effet est-il contesté. *M. Bernoulli* prétend, 1°. Que les Corps ne peuvent s'attirer réciproquement, c'est à-dire, se mettre d'eux-mêmes en mouvement, parce qu'on ne connoît aucune cause de ce mouvement, & qu'un effet sans cause, & une action sans principe d'agir, est une chimère; 2°. Que si l'*Attraction* avoit lieu dans les corps, elle devroit y avoir lieu, non en raison de leur surface, mais en raison de leur masse. Il s'en suivroit de-là une terrible conséquence. C'est que leur *Attraction* diminueroit en raison triplée, ou comme le Cube de leurs distances, & nullement comme les Quarrés de ces distances. *Bernoulli Opera. T. III. Nouv. Pens. sur le syst. de Descartes.*

A ces objections, *M. Clairaut* en a joint toute récemment une autre. Il s'agit du mouvement de l'Apogée de la Lune, non calculé par *M. Newton*. Le Géomètre François, après avoir trouvé l'Equation de la courbe que décrit la Lune, a reconnu, que si la loi de l'*Attraction* suivoit exactement le Rapport renversé du Quarré des distances, l'Apogée ne feroit une révolution qu'en 18 ans, & elle la fait en 9; d'où *M. Clairaut* conclut que la Loi de l'*Attraction* ne suit pas tout-à-fait le quarré des distances inverses, mais celle des quarrés, plus d'une certaine fonction de ces quarrés, ou même d'une autre puissance de ces distances. *Mém. pour l'Hist. des Scienc. mois de Janv. 1748.*

4. Que doit-on penser maintenant de l'*Attraction* ? Les Corps célestes font-ils doués d'une vertu *Attractive* ? Il y a dans ce mot un je ne sçais quel air de mystère qui fait peine. Si au lieu d'*Attraction*, nous nous servions du mot de Pesanteur, ou de gravitation ; peut-être nous entendroit-on mieux ; car tout le monde sçait que les Corps pesent ; & le terme de Pesanteur est plus connu, plus familier que l'autre, quoique son principe soit aussi caché que celui d'*Attraction*, & qu'il dépende peut-être de l'*Attraction* même. Lorsqu'on dit donc qu'une Planette est attirée par le Soleil, on entend que cette Planette pèse ou grave sur le Soleil. Qu'il y a-t'il là d'étronnant ? On demandera peut-être pourquoi elle n'y tombe pas. Si les Planettes n'étoient pas dans un mouvement très-rapide, qui l'emporte par sa vitesse sur la Force de la masse, il est certain qu'elles ne tarderoient pas à ressentir les impressions ardentes de cet Astre. Le mouvement, auquel elles sont exposées, ne leur permet pas de suivre la loi de la Pesanteur. C'est la force centrifuge, qui les en éloigne. A l'égard de la loi de l'*Attraction* ou gravitation, elle doit être renfermée dans celle de la Force Centrifuge, & celle de la Force Centripète, c'est-à-dire, dans la loi de ces deux Forces, selon lesquelles les Corps tendent par leur masse vers leur Centre de Pesanteur, & s'en éloignent par le mouvement. Voyez *Force centrifuge*, & *Force centripète*.

5. Ceci ne regarde que l'*Attraction*, quant aux Corps célestes, quant au Système du Monde. Les Newtoniens ne s'en tiennent pas-là. Ils veulent que l'*Attraction* ait lieu dans tous les Corps ; qu'elle soit la cause de tous les Phénomènes, comme de la Cohésion, de l'ascension de l'eau dans les